

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Band: [95] (2007)
Heft: 1516

Artikel: Femmes et syndicats : un miroir peu fidèle du monde du travail
Autor: Solano, Valérie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Femmes et syndicats : un miroir peu fidèle du monde du travail

Les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché de l'emploi. Malgré cela, les syndicats ne relaient que très peu les revendications des salariées et ces dernières ne se reconnaissent pas forcément dans la culture syndicale actuelle. Pourtant, le syndicalisme reste un des meilleurs moyens d'améliorer les conditions de travail des hommes et aussi des femmes.

Valérie Solano, Secrétaire régionale du secteur Livre et diffusion de médias de Comedia, le syndicat des médias

Il y a de plus en plus de femmes sur le marché de l'emploi en Europe. La Suisse présente la particularité que plus de 60% des femmes travaillent à temps partiel, parce qu'elles le veulent, mais bien souvent parce qu'elles le doivent afin de conjuguer vie professionnelle et charges familiales. Comme il n'y a que 8% des hommes qui se trouvent dans le même cas, on comprend pourquoi les revendications très concrètes liées à la garde des enfants sont encore des revendications «féminines». Si les syndicats ont toujours été les espaces dans lesquels se discutent les problèmes des salariés, l'arrivée importante des femmes dans le monde du travail n'a pourtant pas donné lieu à un changement dans la façon dont les syndicats perçoivent leurs rapports avec les salariées. Il ne faut donc pas s'étonner que les femmes ne voient pas dans l'action collective le moyen d'améliorer leurs conditions de travail. Globalement, elles les trouvent peu sensibles à leurs besoins. Plusieurs rapports en Suisse et en Europe révèlent des résistances identiques à l'engagement des femmes dans le militantisme. Celles qui ont des enfants se plaignent de ne pas avoir de temps pour les réunions qui se déroulent le soir. En outre, elles perçoivent les syndicats comme des amicales d'hommes et ont une réaction de rejet envers les discours «masculins» et «agressifs» relayés par des mégaphones et fustigeant les patrons. Enfin, elles estiment que les syndicats traitent trop légèrement les thèmes de l'égalité, des salaires, du harcèlement sexuel ou de la compatibilité de l'activité professionnelle avec la vie familiale.

La syndicalisation des femmes est marginale

La syndicalisation féminine est effectivement faible dans le domaine des services ainsi que dans les emplois précaires atypiques et individualisés où les femmes sont majoritairement employées. L'absence de rapport de force dans ces secteurs rend les conditions de travail particulièrement difficiles : horaires flexibles, travail sur appel et contrats à durée limitée. Un emploi précaire, à temps partiel, dans un domaine peu valorisé renforce le sentiment des femmes de ne pas avoir les compétences pour se syndiquer. Pourtant, les syndicats – comme les associations – sont le lieu où les revendications des femmes ont le plus de chance de trouver une solution. Alors sans doute que les syndicats font mal connaître leurs succès. La convention collective des libraires, par exemple, accorde deux semaines supplémentaires au congé-maternité légal si la mère allaite et des congés identiques aux congés réglementaires en cas d'adoption. Le congé-maternité généralisé doit d'ailleurs beaucoup à l'action des syndicats. Les diverses jurisprudences sur l'égalité des salaires permettent d'intervenir dans les cas d'inégalité salariale flagrante. Les campagnes de sensibilisation contre le harcèlement et le mobbing ont amené de nombreuses femmes à faire appel aux syndicats pour se faire aider.

Utiliser les syndicats pour faire entendre ses revendications

C'est dans les discussions, les réunions, que s'élaborent les revendications qui sont ensuite défendues par les syndicats. Les femmes auraient tout intérêt à y apporter leurs préoccupations, car les chantiers ne manquent pas. La création de structures de garde pour les enfants et la durée du temps de travail méritent un traitement plus cohérent. Instituer de meilleures conditions pour la formation continue et discerner les discriminations liées à l'avancement d'une carrière nécessitent une mise en commun des expériences, tout comme lorsque le besoin se fait sentir de connaître des techniques pour mieux négocier et faire reconnaître sa valeur au travail. Quant à l'organisation du temps partiel ou la promotion du job-sharing, se sont des dossiers qui méritent que les femmes, premières concernées, y apportent leur vision et leurs solutions. Les syndicats ont les structures pour s'engager sur ces dossiers d'avenir, encore faut-il qu'ils sachent s'adapter aux besoins de ces nouvelles travailleuses qui veulent un autre syndicalisme : rigoureux dans son contenu et souple dans sa forme, plus attentif à leurs besoins et plus diversifié. Et pour lequel les dossiers «féminins» seraient tout aussi prioritaires que les dossiers «masculins»!